



NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est

BSR-AE

09

12ème Réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE)

Addis Abéba, Ethiopie, 24-25 mars 2008

***Thème : “Relever les nouveaux défis de la sous-région au XXIème siècle :
Intégration Régionale et Financement du Développement en vue de la
réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)”***

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN
ŒUVRE DES PROGRAMMES REGIONAUX ET
INTERNATIONAUX, NOTAMMENT LE NEPAD, LES OMD
ET D'AUTRES INITIATIVES SPECIALES DANS LA SOUS-
REGION DE L'AFRIQUE DE L'EST

Table des Matières

	Pages
I. VUE D'ENSEMBLE.....	3
II. ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR 2006-2007...4	4
2.1. Appui à la mise en œuvre des activités du NEPAD dans la sous-région de l'Afrique de l'Est	4
a) Appui aux groupements sous-régionaux pour la mise en œuvre du programme du NEPAD et des initiatives y relatives	5
b) Réunion ministérielle sur le réseau d'infrastructures du NEPAD.....	5
c) Réunion régionale sur « Connecter l'Afrique »	5
2.2. Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	6
2.3. Programmes pluriannuels du BSR-AE avec des Communautés économiques régionales (CER) et d'autres Organisations intergouvernementales (OIG).....	6
2.4. Débats sur le NEPAD, conclusions sur des mécanismes institutionnels	7
a) Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)	8
b) Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA)	9
c) Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)	9
d) Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL).....	10
e) Commission de l'Océan indien (COI)	11
f) Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR).....	11
g) Autres OIG	11
2.5. Observatoire de l'intégration régionale	12
2.6. Collaboration avec d'autres partenaires	13
2.6. Collaboration avec d'autres agences de l'ONU	13
III. PRIORITES DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009	13
IV. PERSPECTIVES D'AVENIR	14

I. VUE D'ENSEMBLE

1. Le Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) de la CEA couvre les 13 pays ci-après : le Burundi, les Comores, la République Démocratique du Congo, le Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Madagascar, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, la Tanzanie et l'Ouganda. La majorité de tous ces pays sont des pays les moins développés et présentent un niveau inférieur de développement et un niveau élevé de pauvreté. Même si cette sous-région abrite la plus grande partie de la population africaine (30%), elle ne représente que 10% du PIB du continent. Des 13 pays de la sous-région, 5 pays sont enclavés, cinq (5) ont accès à la mer et trois (3) pays sont des îles de l'Océan indien.
2. L'Afrique de l'Est est une sous-région marquée par de nombreux conflits ayant des conséquences considérables sur les conditions socio-économiques dans la plupart des pays, surtout sur des efforts de stabilisation et de développement. Bien que quelques progrès aient été enregistrés ces dernières années, la pauvreté n'a pas connu une réduction significative, et cela constitue encore une préoccupation majeure pour plus de 50% de la population. De nombreuses populations de la sous-région sont encore affectées par de graves maladies comme le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose avec des taux de prévalence de 10% et même plus dans certains pays. De plus, la majorité de la population, entre 60% et 70%, vivent en milieu rural et ne sont pas souvent en mesure de se procurer une quantité suffisante de nourriture pour leur survie.
3. Dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de la CEA et de son repositionnement, les Bureaux Sous-régionaux (BSR) ont reçu un rôle majeur dans l'intégration du travail de la CEA au niveau sous-régional et dans le renforcement de la collaboration avec des Communautés économiques régionales et d'autres agences concernées dans l'appui au développement de l'Afrique et dans la mise en œuvre des programmes d'ordre régional et international.
4. Dans ce cadre, le BSR-AE a établi des partenariats avec des Communautés économiques régionales de la sous-région, notamment l'EAC, l'IGAD, la CEPGL, la COI et l'ICGLR, ainsi qu'avec des pays membres et des institutions régionales et internationales de développement afin de réaliser, au niveau régional, le programme du NEPAD et des processus d'intégration régionale.

II. ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR 2006-2007

5. Les activités de la CEA menées dans le cadre du sous-programme du Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) pour l'exercice biennal 2006-2007 ont mis l'accent sur la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes macroéconomiques harmonisés et sectoriels en tant que forces motrices de la réalisation des objectifs de développement pour l'intégration régionale en Afrique de l'Est, notamment des objectifs définis dans le programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
6. Le BSR-AE a mis en œuvre une gamme d'activités dont: des réunions intergouvernementales (10^e et 11^e réunions du CIE), réunions d'experts, études et analyses des politiques; services de conseil aux Etats membres et Communautés économiques régionales (CER); et la formulation des programmes pluriannuels pour la coopération avec des CER et des institutions intergouvernementales. Les activités ont porté sur des questions relatives aux politiques de convergence au sein des CER; DSRP, OMD et leur impact sur la réduction de la pauvreté ; ainsi que sur des questions relatives au renforcement de l'intégration régionale.

2.1. Appui à la mise en œuvre des activités du NEPAD dans la sous-région de l'Afrique de l'Est

7. En collaboration avec le Secrétariat du NEPAD en Afrique de l'Est, le BSR-AE a organisé, du 27 au 29 novembre 2006 à Nairobi, Kenya, la réunion ad hoc du groupe d'experts sur « l'Appui à la mise en œuvre des activités du NEPAD dans la sous-région de l'Afrique de l'Est ». Le séminaire atelier a réuni des experts représentant les points focaux nationaux du NEPAD provenant des 15 Etats membres de l'Afrique de l'Est, des experts nationaux dans le domaine d'infrastructures, des représentants des Communautés économiques régionales (CER) et des institutions partenaires clefs.
8. La réunion a porté principalement sur l'identification des modalités pour réaliser avec succès la consolidation des efforts en vue de garantir la 'domestication' complète du NEPAD par le bloc régional conformément aux recommandations du Sommet des chefs d'Etat tenu en 2003 à Kampala, Ouganda. Cette réunion a servi de tribune pour échanger des expériences des pays dans la mise en œuvre des programmes du NEPAD et a formulé des recommandations sur des questions suivantes:
 - définition d'une stratégie à court et à moyen terme du programme du NEPAD en Afrique de l'Est; modalités d'une structure opérationnelle efficace et appropriée du NEPAD;
 - emplacement du bureau de l'Afrique de l'Est; projet d'étude de faisabilité commanditée sur des propositions des projets d'infrastructures régionales; et
 - mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets et l'opérationnalisation du NEPAD en Afrique de l'Est.

a) Appui aux groupements sous-régionaux pour la mise en œuvre du programme du NEPAD et des initiatives y relatives

9. Le BSR-AE a participé à la réunion ad hoc du groupe d'experts sur les défis et les perspectives de la mise en œuvre du programme du NEPAD tenue à Dakar du 13 au 15 juin 2007. Cette réunion a donné aux experts et décideurs politiques provenant de la Commission de l'UA, du Secrétariat du NEPAD, des CER et des institutions régionales, sous-régionales et nationales l'occasion d'examiner le rapport préparé par la CEA sur les « Défis et perspectives de la mise en œuvre du programme du NEPAD en Afrique ». La réunion a recensé les défis majeurs de la mise en œuvre du programme du NEPAD ; proposé des stratégies pour accélérer la mise en œuvre du NEPAD ; et a donné l'occasion de faire des débats fructueux et formuler des recommandations utiles sur le plan politique. Par ailleurs, cette réunion a permis de mieux comprendre les préalables d'ordre politique pour maximiser les profits et minimiser les défis de la mise en œuvre du programme du NEPAD aux niveaux régional, sous-régional et national.

b) Réunion ministérielle sur le réseau d'infrastructures du NEPAD

10. En août 2007, le BSR-AE a participé à la réunion ministérielle organisée à Kigali, Rwanda, pour examiner les cadres juridiques et politiques pour la mise en œuvre du réseau du NEPAD des infrastructures des TIC à large bande (NEPAD ICT Infrastructure Broadband Network), y compris le système de câble sous-marin (*EASSy* en anglais). Au cours de la réunion, 23 représentants des pays de la région, comprenant des ministres, ont examiné un projet de protocole de régulation et adopté un protocole qui englobe le cadre politique et réglementaire, ainsi que des précisions sur des « Véhicules à but spécial » (SPVs en anglais) qui seront propriétaires, assureront le fonctionnement et la maintenance du réseau du NEPAD.
11. Les Ministres ont aussi adopté un calendrier pour la signature du protocole ouvert jusqu'au 30 novembre, 2007. Jusqu'à cette date, douze (12) pays, à savoir le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, avaient signé ce Protocole.

c) Réunion régionale sur « Connecter l'Afrique »

12. Le BSR-AE a appuyé les préparatifs et participé à la réunion régionale, « Sommet Connecter l'Afrique », tenue à Kigali (Rwanda) du 29 au 30 octobre 2007. Ce sommet a été organisé par l'Union internationale des Télécommunications, l'Union africaine, le Groupe de la Banque mondiale, l'Alliance mondiale pour les TIC et le développement, la Banque africaine de développement, l'Union africaine des télécommunications, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Fonds mondial de solidarité numérique.

2.2. Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

13. En vue de rationaliser sa collaboration avec les Etats d'Afrique de l'Est, des CER et d'autres organisations intergouvernementales, le BSR-AE a mené des recherches importantes sur des politiques et des activités de formation de groupe dont l'étude sur « la sécurité alimentaire et le développement durable » suivie par la réunion du groupe d'experts sur le même thème (Avril 2007); le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du NEPAD et des OMD en Afrique de l'Est (Avril 2007); le séminaire atelier sur l'« Indice africain du genre et du développement de la CEA »; et le séminaire atelier sur les DSRP, OMD et politiques macroéconomiques (Avril 2007). La mise en œuvre de ces activités a permis de formuler des recommandations sur des questions relatives au développement sous-régional, notamment la politique de convergence ; la sécurité alimentaire et le développement durable ; et des liens entre les DSRP, OMD et politiques macroéconomiques et leur impact sur la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est.

2.3. Programmes pluriannuels du BSR-AE avec des Communautés économiques régionales (CER) et d'autres Organisations intergouvernementales (OIG)

14. En novembre 2007, le BSR-AE a organisé un atelier sous-régional auquel ont participé des experts représentant la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la Commission de l'Océan indien (COI), et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR) pour élaborer un programme de partenariat. Les Organisations intergouvernementales (OIG) ont aussi participé à cette réunion: la TTCA-NC, la PMAESA, l'Initiative du bassin du Nil (NBI) et la TTFA-CC.

15. L'objectif de cette réunion était d'établir le partenariat entre le BSR-AE et des CER par rapport aux priorités spécifiques à leurs programmes; modalités de la mise en œuvre des recommandations du Rapport du Secrétaire général à la Soixante et unième session de l'Assemblée générale de l'ONU avec un accent particulier sur les accords sur des programmes pluriannuels signés avec différentes CER.

16. A partir de ces objectifs, les résultats ci-après étaient poursuivis:

- Etablir des modalités de coopération entre la CEA et les CER dans le cadre des programmes prioritaires des CER et le Plan d'activités de la CEA pour 2007-2009:
 - ✓ Définir des domaines de coopération possibles;
 - ✓ Identifier des activités à mener avec des indicateurs de performance;
 - ✓ Déterminer des acteurs et intervenants principaux;

- ✓ Indiquer les besoins en matière budgétaire et les mécanismes de mobilisation des ressources;
 - ✓ Mécanismes de coordination, de préparation des rapports, de suivi et évaluation.
- Se mettre d'accord sur ou initier des programmes pluriannuels entre différentes CER et le BSR-AE:
 - ✓ Examiner des protocoles d'accord sur les programmes pluriannuels déjà élaborés entre le BSR-AE et les CER;
 - ✓ Initier et partager des informations sur l'élaboration des programmes pluriannuels avec d'autres CER qui ne se sont pas engagées dans ce processus.
17. La réunion a adopté des programmes pluriannuels harmonisés à mettre en œuvre conjointement par le BSR-AE et cinq (5) CER et OIG. Les experts ont aussi élaboré un Protocole d'accord (MoU) établissant les modalités de collaboration en ce qui concerne les programmes pluriannuels avec chaque CER.

2.4. Débats sur le NEPAD, conclusions sur des mécanismes institutionnels

18. La réunion ad hoc du groupe d'experts sur le programme pluriannuel du BSR-AE (Novembre 2007) a examiné les progrès et les réalisations du Mécanisme consultatif régional (RCM) des agences de l'ONU travaillant en Afrique, ainsi que les perspectives d'avenir pour organiser leurs activités en fonction des domaines thématiques couvrant les domaines prioritaires du programme de l'UA /NEPAD¹. Elle a mis l'accent sur le devoir des BSR d'engager des processus de consultation sur la coordination sous-régionale à travers l'appui aux programmes de l'UA/NEPAD facilitant l'intégration régionale. La réunion a également préconisé l'intégration de la coopération dans les programmes pluriannuels entre le BSR-AE et des CER.

¹ Les domaines thématiques du système sont:

1. Développement des infrastructures
2. Gouvernance
3. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural
4. Environnement, population et urbanisation
5. Développement des ressources humaines, emploi et VIH/SIDA
6. Science et technologie
7. Plaidoyer et communications
8. Paix et sécurité

a) Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

19. Dans le cadre du Plan d'activités pour 2007-2009 et des programmes de travail de la CEA, les objectifs du programme pluriannuel du BSR/CEA-AE /IGAD doivent être principalement axés sur le renforcement des capacités de l'IGAD dans trois secteurs principaux et en matière d'autres questions thématiques transversales. Il s'agit de:

Promouvoir la coopération et l'intégration économiques

- Renforcement des capacités nationales et sous-régionales dans des négociations commerciales multilatérales et dans des services commerciaux avec des CER;
- Promotion de la compétitivité dans le secteur industriel axé sur le marché orienté vers la production et des stratégies de chaînes de valeur sous-régionales;
- Adoption des politiques sous-régionales dans le secteur du tourisme au sein des pays de l'IGAD;
- Mise en œuvre des initiatives des projets et programmes pour le développement des infrastructures.

Sécurité alimentaire et protection de l'environnement

- Promotion des Etats membres de l'IGAD pour le développement agricole et la sécurité alimentaire à travers la coopération régionale;
- Gestion des ressources naturelles et développement de l'énergie;

Thèmes transversaux

- Intégration de l'égalité des sexes dans des politiques, programmes et stratégies nationaux;
- Renforcement des capacités dans le domaine d'information et documentation par le partage du savoir au sein des Etats membres;
- Mise en œuvre des initiatives régionales pour appuyer la mise en œuvre des programmes de *NICI et Scan-ICT* dans des Etats membres de l'IGAD.

20. Dans le cadre des programmes pluriannuels conclus avec les CER, le BSR/CEA-AE a mené en mai 2007 une étude pour assister le Secrétariat de l'IGAD dans la formulation d'une stratégie plus globale et des programmes de développement pour ses Etats membres. En fin de compte, ceci renforcera les capacités de la « Division de l'IGAD chargée de la coopération économique et du développement social » pour mieux répondre aux besoins de ses huit (8) Etats membres dans les domaines du transport et des infrastructures ; du développement industriel; et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

b) Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA)

21. En 2007, le BSR-AE a mené une étude d'ordre politique sur la « Coopération douanière au sein du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) ». Le rapport de cette étude a présenté une analyse critique de l'état des lieux dans les domaines de libéralisation du commerce et a proposé une feuille de route et un calendrier tenant compte des activités et/ou négociations en cours pour atteindre la réalisation effective de l'union douanière en Afrique de l'Est d'ici 2008.

c) Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)

22. Le programme pluriannuel conclu entre le BSR-AE et l'EAC comprend la mise en œuvre conjointe des programmes prioritaires dans sept (7) secteurs clefs de développement.

- **Agriculture et Sécurité alimentaire:** *Promouvoir la valeur ajoutée, la productivité et des produits agricoles compétitifs pour réaliser le commerce transfrontalier en vue de la sécurité alimentaire durable.*
- **Industrie:** *Promouvoir une industrie équilibrée et mondialement compétitive dans la région.*
- **Tourisme et Faune et flore:** *Maximiser les profits provenant du tourisme viable et des ressources de la faune et de la flore.*
- **Environnement et Ressources naturelles:** *Mettre en place la gestion viable de l'environnement et l'utilisation économique des ressources naturelles.*
- **Développement des infrastructures**
 - ✓ **Routes:** *Améliorer le réseau routier et des opérations dans la région.*
 - ✓ **Aviation civile:** *Maximiser les profits du système de transport sûr, sans risque et efficace dans la région.*
 - ✓ **Sous-secteur du chemin de fer:** *Maximiser les profits provenant d'un système de chemin de fer efficace.*
 - ✓ **Sous-secteur maritime et portuaire:** *Assurer des opérations maritimes efficaces, sûres et sans risque et la performance portuaire.*
 - ✓ **Services météorologiques:** *Assurer des services météorologiques diversifiés et modernes dans la région.*
 - ✓ **Technologie de l'information et de la communication:** *Intégrer la technologie de l'information et de la communication dans les initiatives régionales de développement.*
 - ✓ **Energie:** *Augmenter l'accès aux sources d'énergie suffisantes, fiables, abordables et non polluantes dans la région.*
- **Santé:** *Renforcer et élargir la collaboration dans le secteur sanitaire.*

- **Education:** *Mettre en place un système éducatif bien harmonisé en Afrique de l'Est pour l'augmentation des ressources humaines productives et créatives.*

d) Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL)

23. Tenant compte de l'intégration régionale en tant qu'outil privilégié du développement dans la sous-région, le programme pluriannuel conclu entre le BSR-AE et la CEPGL a mis l'accent sur le rôle primordial que la CEA doit jouer pour appuyer les efforts et initiatives de développement de la part des CER par le renforcement de sa présence et sa visibilité dans la sous-région. A cet égard, les deux institutions ont accepté que la CEA fournira un appui technique pour relancer les activités de la CEPGL en matière de la formulation et de la mise en œuvre des initiatives prioritaires de développement, notamment en jouant le rôle de plaidoyer en vue de la mobilisation des fonds nécessaires auprès d'éventuels bailleurs de fonds.

24. La réunion a considéré le développement durable comme un domaine crucial pour une éventuelle coopération entre le BSR-AE et la CEPGL. Cette coopération portera notamment sur la mise en œuvre conjointe des programmes prioritaires dans cinq (5) secteurs de développement tels que définis par le Conseil des ministres de la CEPGL tenu à Bujumbura, Burundi, le 17 avril 2007. Ces secteurs sont: énergie, infrastructures et communications; agriculture et sécurité alimentaire; promotion des investissements; éducation et recherches; et paix, sécurité et gouvernance. La réunion a recensé une gamme d'activités à incorporer dans le programme pluriannuel, notamment:

- Recherches macro-économiques d'ordre politique et études sectorielles sur des thèmes prioritaires
- Partage du savoir et des informations en matière de l'intégration régionale et du développement socio-économique au sein des Etats membres
- Identification des besoins et la mise en place d'une feuille de route pour la relance de la CEPGL
- Recensement et appui à la mise en œuvre des projets en place
- Elaboration des projets prioritaires recensés dans le cadre du programme de travail défini par le Conseil des ministres
- Appui institutionnel au Secrétariat permanent de la CEPGL
- Préparation du plan d'action pour la mobilisation des ressources
- Préparation et organisation d'une table ronde des partenaires au développement
- Préparation et organisation des séminaires, ateliers en vue du renforcement des capacités dans divers domaines prioritaires dont la statistique, la gestion, la communication et le plaidoyer.

e) Commission de l'Océan indien (COI)

25. La COI est une organisation intergouvernementale comprenant cinq (5) pays des îles occidentales de l'Océan indien avec une population de 20,5 millions. Quatre de ces pays sont des pays ACP et le cinquième est la France pour le compte de la Réunion, son département d'outre-mer. Trois des Etats membres sont également de petits Etats insulaires en voie de développement (SIDS en anglais), dont deux (2) font partie des pays les moins développés. Il y a eu un accord avec la COI sur la poursuite des négociations pour définir les domaines du programme pluriannuel avec le BSR-AE.

f) Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR)

26. L'ICGLR a examiné le projet du programme pluriannuel et a souligné l'importance du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs signé par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'ICGLR le 15 décembre 2006. L'ICGLR a préconisé d'axer les activités du programme pluriannuel sur des projets retenus par les instances de l'ICGLR consistant dans 15 projets ci-après:

- Facilité d'appui aux micro-crédits
- Document conceptuel sur l'aménagement des bassins transfrontaliers
- Projet sur la sécurité alimentaire
- Corridor Nord
- Autoroute transafricaine (Mombassa-Lagos)
- Projet Corridor de Lobito
- Corridor Sud
- Étude de pré faisabilité de l'extension du chemin de fer du Corridor Nord
- Corridor central
- Étude de faisabilité sur la réhabilitation et la navigabilité du bassin du fleuve Congo
- Réhabilitation et connectivité du barrage d'Inga
- Étude de faisabilité sur l'oléoduc régional
- Projet de gaz méthane (Projet régional de gazoduc du Kivu)
- Système de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est (EASSy)

g) Autres OIG

PMAESA

27. Le Secrétaire général de la PMAESA s'est réjoui de sa participation aux programmes pluriannuels du BSR-AE et des CER. La réunion a indiqué que la PMAESA a conclu un protocole d'accord avec quelques CER telle que l'EAC et qu'elle est prête à collaborer avec d'autres CER en Afrique de l'Est.

CORRIDOR NORD

28. Le Corridor nord a salué l'initiative du BSR/CEA-AE de mettre en place des programmes pluriannuels avec des CER. Les participants ont par ailleurs été informés que le Corridor nord avait déjà un protocole d'accord avec la CEDEAO, le COMESA et la CEA.

CORRIDOR CENTRAL

29. Le Corridor central a exprimé son engagement ferme pour participer au programme du BSR-AE. Le Secrétariat du Corridor central sera mis en place dans les tous prochains jours après la ratification par les Parlements des Etats membres de l'Accord sur la création du Corridor central. Le financement sera fourni par la BAD.

30. Concernant les corridors, la mise en oeuvre de différents projets exigera la mise en place d'un système de contrôle des cargaisons en temps réel. A cette fin, la CEA doit collaborer avec le corridor et les Etats membres pour répandre l'expérience fructueuse déjà acquise par l'Autorité de coordination du transport de transit dans le corridor central (TTCA). La sous-région aura également besoin de mettre en place un observatoire de transport visant à construire une base des données globale sur le transport au niveau régional. Certains pays tels que le Kenya et la Tanzanie possèdent leur propre système interne. L'harmonisation de la politique de gestion des transports pour connecter et harmoniser le système national au niveau régional est ainsi prioritaire.

2.5. Observatoire de l'intégration régionale

31. Dans le cadre de ses directives politiques pour la promotion de l'intégration régionale en Afrique, le BSR-AE est en train de mettre en oeuvre un important projet pilote sur l'« Observatoire de l'intégration régionale ». Cet observatoire constitue une tribune pour l'échange d'informations et pour la prise de décisions au niveau sous-régional, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial. Il comprend trois thèmes:

- Intégration politique (paix, bonne gouvernance, démocratie)
- Intégration économique
- Intégration sociale

32. Ses objectifs principaux sont notamment:

- Identifier des informations essentielles indispensables pour des gouvernements, le secteur privé et la société civile en vue de promouvoir et soutenir l'intégration politique et économique;
- Promouvoir, organiser et faciliter le dialogue sociopolitique nécessaire à la consolidation de la paix et de la sécurité dans la sous-région;
- Faire le suivi de l'ampleur des crises pour réduire à l'aide des approches de prévention le niveau de tension dans la sous-région;

- Mettre en place un portail présentant la situation du moment dans divers secteurs, fournir des informations pratiques, des résultats et analyses économiques détaillés;
 - Faciliter la dissémination des activités et publications du Bureau et de ses partenaires en matière du développement socio-économique et de l'intégration régionale.
33. Après cette présentation, les participants ont souligné la nécessité de mettre en œuvre ce projet et sa contribution à l'intégration régionale. Ils ont également souhaité que sa mise en œuvre soit faite dans une approche participative impliquant toutes les parties prenantes et tenant compte de ce qui est déjà disponible par rapport à la collecte des données.

2.6. Collaboration avec d'autres partenaires

34. Le BSR-AE a renforcé son partenariat sous-régional et multilatéral en effectuant des études et analyses des politiques, en organisant des réunions régionales et en fournissant des services de conseil en vue de promouvoir le renforcement des capacités au sein des Etats membres. En mars 2006, en partenariat avec le Conseil des entreprises est-africaines (EABC en anglais), et la Fédération rwandaise du Secteur privé, avec l'appui financier de ProInvest, GTZ et de l'Union européenne (UE), le BSR-CEA a organisé la « Réunion régionale sur la promotion des investissements en Afrique de l'Est ». Cette réunion a donné aux acteurs du secteur privé et aux représentants des organisations d'investissement provenant de 11 pays de l'Afrique de l'Est, 3 CER (COMESA, CEPGL et EAC) et aux autres organisations internationales l'occasion d'examiner l'environnement des investissements en Afrique de l'Est ; recenser des défis ; et adopter des mesures d'ordre politique et des recommandations en vue de la mise en place d'un système solide et viable pour attirer le flux des capitaux d'investissement dans la sous-région.

2.6. Collaboration avec d'autres agences de l'ONU

35. En collaboration avec d'autres agences de l'ONU, le BSR-AE a participé activement à plusieurs réunions et groupes de travail, organisés en vue de mettre en place le programme de l'ONU « *One UN* » au Rwanda. Ce processus s'est achevé par la signature de l'accord sur le programme « *One UN* » le 28 novembre 2007 entre le Gouvernement rwandais et l'Equipe de pays de l'ONU comprenant le BSR-AE au nombre des signataires.

III. PRIORITES DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

36. Le travail du BSR-AE pour l'exercice biennal 2008-2009 va continuer à mettre l'accent sur le partenariat avec l'UA, les CER, Etats membres et avec d'autres agences de l'ONU dans la réalisation des activités opérationnelles axées sur des programmes prioritaires spécifiques dans la Sous-région de l'Afrique de l'Est. Il s'agit entre autres de:

- Renforcement des capacités du COMESA, de la COI et des organisations de la société civile pour formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques harmonisées dans les domaines de la sécurité alimentaire, terres et environnement, transport, énergie, aménagement des bassins des lacs/rivières;
- Appui au plaidoyer politique, à la formulation des politiques et à la mise en œuvre des programmes d'intégration sous-régionale;
- Renforcement du rôle du mécanisme intergouvernemental au niveau sous-régional par la promotion du travail en réseau entre des acteurs clés impliqués dans le programme de développement sous-régional;
- Suivi du programme d'assistance technique au Secrétariat de l'IGAD et de la CEPGL;
- Mise en œuvre des programmes pluriannuels conclus en novembre 2007 entre le BSR-AE et cinq (5) CER et OIG;
- Mise en place des centres de négoce et des systèmes d'informations commerciales au sein des Etats membres de la Zone des Grands Lacs;
- Mise en oeuvre du « Projet régional sur la gouvernance électronique ». Ce projet vise à promouvoir la transparence, la démocratie, l'accès public aux services du gouvernement dans tous les pays de l'Afrique de l'Est;
- Mise en œuvre d'un projet sur l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Est. Cet observatoire constitue une tribune pour l'échange d'informations et la prise de décisions au niveau sous-régional, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial. Il comprend trois thèmes: Intégration politique (paix, bonne gouvernance, démocratie) ; intégration économique ; intégration sociale;
- Mise en œuvre du système régional pour le contrôle des cargaisons (RCTS) tout le long du Corridor nord. Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec « l'Autorité de coordination du transport de transit du Corridor nord »; et
- Harmonisation des politiques en matière des TIC dans le cadre du programme du NEPAD.

IV.PERSPECTIVES D'AVENIR

37. Lors de la réunion avec les cinq (5) CER et OIG de l'Afrique de l'Est pour conclure un accord sur des programmes pluriannuels bilatéraux avec différentes CER, on a proposé que la « CEA mette en place un mécanisme crédible et transparent pour transmettre des rapports à leurs organisations régionales et conseils d'administration respectifs sur le mise en œuvre du plan d'action convenu et d'autres accords conclus. Ces rapports seraient entre autres des rapports transmis régulièrement aux Conseils des ministres, Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement, à d'autres réunions des conseils d'administration et de leurs organes subsidiaires ».

38. La réunion a mis l'accent sur le chevauchement manifeste des programmes pluriannuels en ce qui concerne certaines activités recensées dans le cadre du programme prioritaire de différentes CER. Il a été demandé au BSR-AE de se consulter avec toutes les CER pour assurer la coordination et l'harmonisation de divers programmes pluriannuels. A cet effet, la CEA a besoin de l'appui de l'actuel CIE pour tenir la réunion consultative avec toutes les CER concernées le plutôt possible.
39. Il a été par ailleurs convenu que la CEA et chaque CER finalisent un Protocole d'accord bilatéral (MOU) à travers d'autres consultations entre leurs Secrétariats. Ce processus se trouve actuellement à un niveau avancé pour la majorité des CER, et la CEA voudrait profiter de l'actuel CIE pour faire signer certains de ces protocoles d'accord par les responsables de la CEA et de différentes CER.
